



La Mairie de Dolus vous informe qu'à partir du **lundi 1^{er} Février 2021**, les préinscriptions pour la rentrée scolaire **2021/2022** sont ouvertes à la mairie pour les enfants nés en 2018.

Les parents dont les enfants sont nés en 2019, et qui seraient intéressés par une rentrée en TPS (toute petite section), sont invités à nous en faire part. Une décision sera prise par l'inspection académique, courant 2021 et les parents en seront avisés par courrier.

Horaire de la Mairie :

Du Lundi au Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Samedi : 9h00 à 12h00

Vous devrez fournir les documents suivants :

- La fiche d'inscription jointe
- Livret de famille et cartes d'identité des parents
- Justificatif de domicile (EDF, téléphone, eau...)
- En cas de divorce ou de séparation, le jugement précisant **l'autorité parentale et la garde de l'enfant**
- Attestation de l'autre parent autorisant l'inscription à l'école de Dolus
- Certificat de radiation de la précédente école si l'enfant a déjà été scolarisé (sauf pour la première inscription)



Les entretiens avec la directrice Mme MORIN Laura, auront lieu courant avril, mai sur rendez-vous.